



## **Agrandissement des installations portuaires de QIT-Fer et Titane à Sorel-Tracy**

### **AVIS DE PROJET**

**Présenté au Ministre du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
par  
QIT-Fer et Titane Inc.**

**Février 2006**



Le 15 février 2006

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7

À l'attention de Monsieur le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

Sujet: Agrandissement des installations portuaires de QIT-Fer et Titane inc. à Sorel-Tracy

Monsieur,

Vous trouverez avec la présente trente copies de l'Avis de projet pour la réalisation du projet mentionné en rubrique, conformément à la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r. 9).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Dominique Beaudry, Directrice - Environnement  
QIT-Fer et Titane inc.

<b>À L'USAGE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>DATE DE RÉCEPTION</b>
	<b>Numéro de dossier</b>

### 1. Initiateur du projet

<b>Nom :</b>	QIT-Fer et Titane inc.
<b>Adresse :</b>	1625, route Marie-Victorin ----- Sorel-Tracy, Québec ----- J3R 1M6
<b>Téléphone :</b>	(450) 746-3000
<b>Télécopieur :</b>	(450) 742-4495
<b>Courriel :</b>	dominique.beaudry@qit.com
<b>Responsable du projet :</b>	Madame Dominique Beaudry, Directrice - Environnement

### 2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet (s'il y a lieu)

<b>Nom :</b>	CJB Environnement inc.
<b>Adresse :</b>	3950, boulevard Chaudière, Bureau 140 ----- Sainte-Foy, Québec ----- G1X 4M8
<b>Téléphone :</b>	(418) 657-6859
<b>Télécopieur :</b>	(418) 657-1325
<b>Courriel :</b>	j.berube@cjb-environnement.com
<b>Responsable du projet :</b>	Jacques Bérubé, biologiste

### **3. Titre du projet**

Agrandissement des installations portuaires de QIT-Fer et Titane (QIT) à Sorel-Tracy.

### **4. Objectifs et justification du projet**

La compagnie QIT produit et met en marché du bioxyde de titane, de la fonte en gueuse, de l'acier de haute qualité ainsi que des poudres de fer et d'acier à partir de son complexe métallurgique à Sorel-Tracy. Ces produits proviennent actuellement presque exclusivement du minerai d'ilménite extrait de la mine du lac Tio au nord de Havre-Saint-Pierre.

Ce minerai ainsi que le charbon, qui entrent tous deux dans le procédé de fabrication, arrivent par bateaux au quai de la compagnie à Saint-Joseph-de-Sorel. Le quai est aussi utilisé pour l'expédition des produits à travers le monde. La compagnie accueille annuellement entre 175 et 200 navires et il transite actuellement plus de 3 millions de tonnes métriques de minerai de fer et titane chaque année par Saint-Joseph-de-Sorel, sans compter la réception de charbon et l'expédition de produits transformés. Ainsi, le port de QIT est le port privé le plus achalandé de l'est du Canada. Les navires qui accostent aux installations de QIT ont un tonnage variant entre 10 000 et 32 000 tonnes. Leur longueur varie entre 110 et 230 m et leur tirant d'eau atteint 9,2 mètres.

Dans les conditions actuelles, les installations portuaires de QIT sont adéquates en ce qui a trait à sa profondeur et sa longueur de quai pour accueillir les différents types de navire utilisés pour l'expédition des produits ainsi que pour ceux qui effectuent la navette entre les installations de Havre-Saint-Pierre et celles de Saint-Joseph-de-Sorel.

Depuis plusieurs années, QIT et sa société-mère Rio Tinto envisagent de s'approvisionner non seulement à partir de la mine du lac Tio, mais également à partir de l'exploitation minière d'un riche gisement de sables minéralisés localisé au sud-est de Madagascar, près de Fort-Dauphin. L'utilisation de ce nouveau type de minerai permettra de diversifier la gamme de produits offerts par QIT, de consolider et maintenir ses activités à Saint-Joseph-de-Sorel et de renforcer sa position sur les marchés internationaux. À la suite de travaux de prospection ainsi que sur la base de nombreuses études techniques et environnementales qui se sont étendues sur de nombreuses années, ce projet est maintenant sur le point de se concrétiser. Le minerai provenant de Madagascar sera alors transporté vers Saint-Joseph-de-Sorel à bord de navires océaniques dont la capacité sera supérieure à 35 000 tonnes et dont le tirant d'eau pourra atteindre 10 mètres, surpassant ainsi les capacités d'accueil actuelles des installations portuaires, dont la profondeur maximum est de 9,2 mètres.

La compagnie envisage donc de réaliser d'importants travaux portuaires qui porteront la longueur totale de l'aire de réception de 335 mètres à près de 545 mètres, avec une nouvelle zone de manœuvre dont la profondeur garantie sera maintenue à 10,35 mètres. À première vue, l'axe de prolongement du quai en direction de zones profondes fait en sorte que des travaux majeurs d'approfondissement des fonds naturels ne seront pas requis au moment de la construction du

quai et que le dragage d'entretien nécessaire devrait consister en des travaux relativement mineurs à proximité immédiate du nouveau quai.

Derrière le prolongement du quai de réception, le projet prévoit la création d'une zone d'arrière-quai qui supportera notamment le prolongement du convoyeur et des voies de déplacement des tours de chargement/déchargement jusqu'à l'extrémité est du nouveau quai.

## **5. Localisation du projet**

Les installations de QIT sont localisées à Saint-Joseph-de-Sorel et dans la ville de Sorel-Tracy, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Le site se trouve dans la MRC du Bas-Richelieu. Les installations portuaires de QIT se trouvent à environ 1,5 km du confluent de la rivière Richelieu avec le fleuve Saint-Laurent. La localisation des installations de QIT est illustrée à la figure 1.

L'extension prévue du quai se fera en direction est en suivant l'axe du quai existant. L'extension envisagée est de 213,36 m (700 pieds). L'emplacement des nouvelles structures est présenté à la figure 2.

## **6. Propriété des terrains**

Les installations portuaires existantes sont la propriété de QIT depuis 1949. QIT est locataire des fonds en façade de ses installations portuaires à Saint-Joseph-de-Sorel en vertu du bail numéro 8283-953 du 14 janvier 1983. Des démarches devront être entreprises auprès du Centre d'expertise hydrique du MDDEP pour étendre la superficie des lots de grève et pour occuper un lot qui est présentement sous le contrôle d'Hydro-Québec, sous les lignes à haute tension qui traversent le fleuve au niveau de Tracy.

## **7. Description du projet et de ses variantes**

Plusieurs variantes sont à l'étude en ce qui concerne la forme et les dimensions de l'extension des installations portuaires de QIT à Sorel-Tracy. L'extension actuellement envisagée consiste à prolonger la ligne du quai actuel sur une distance de 213,36 m (700 pieds) et à remblayer l'aire entre la façade du nouveau quai et la rive pour former une zone d'arrière-quai qui supportera l'extension du convoyeur de déchargement et le prolongement des rails permettant le déplacement des tours de déchargement. Suivant cette variante, la profondeur du nouveau poste à quai ainsi que des aires de manœuvre serait de 10,35 m (34 pieds). Un schéma illustrant l'extension projetée est présenté à la figure 2.

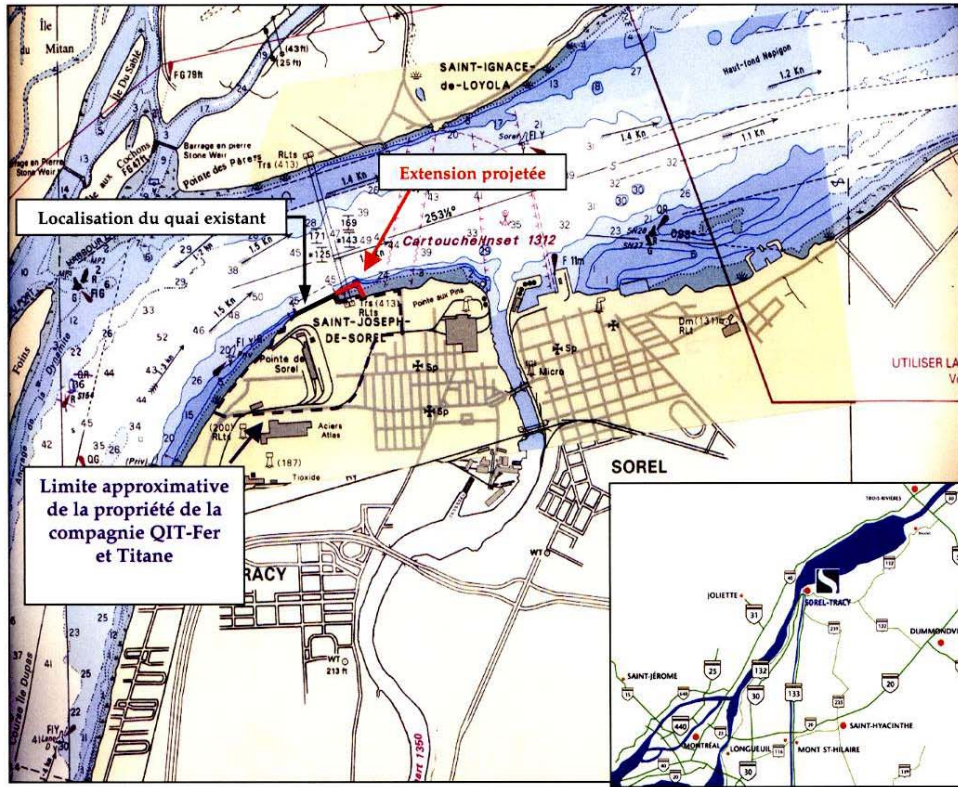


Figure 1. Localisation générale de la propriété de la compagnie QIT-Fer et Titane inc. et de ses installations portuaires

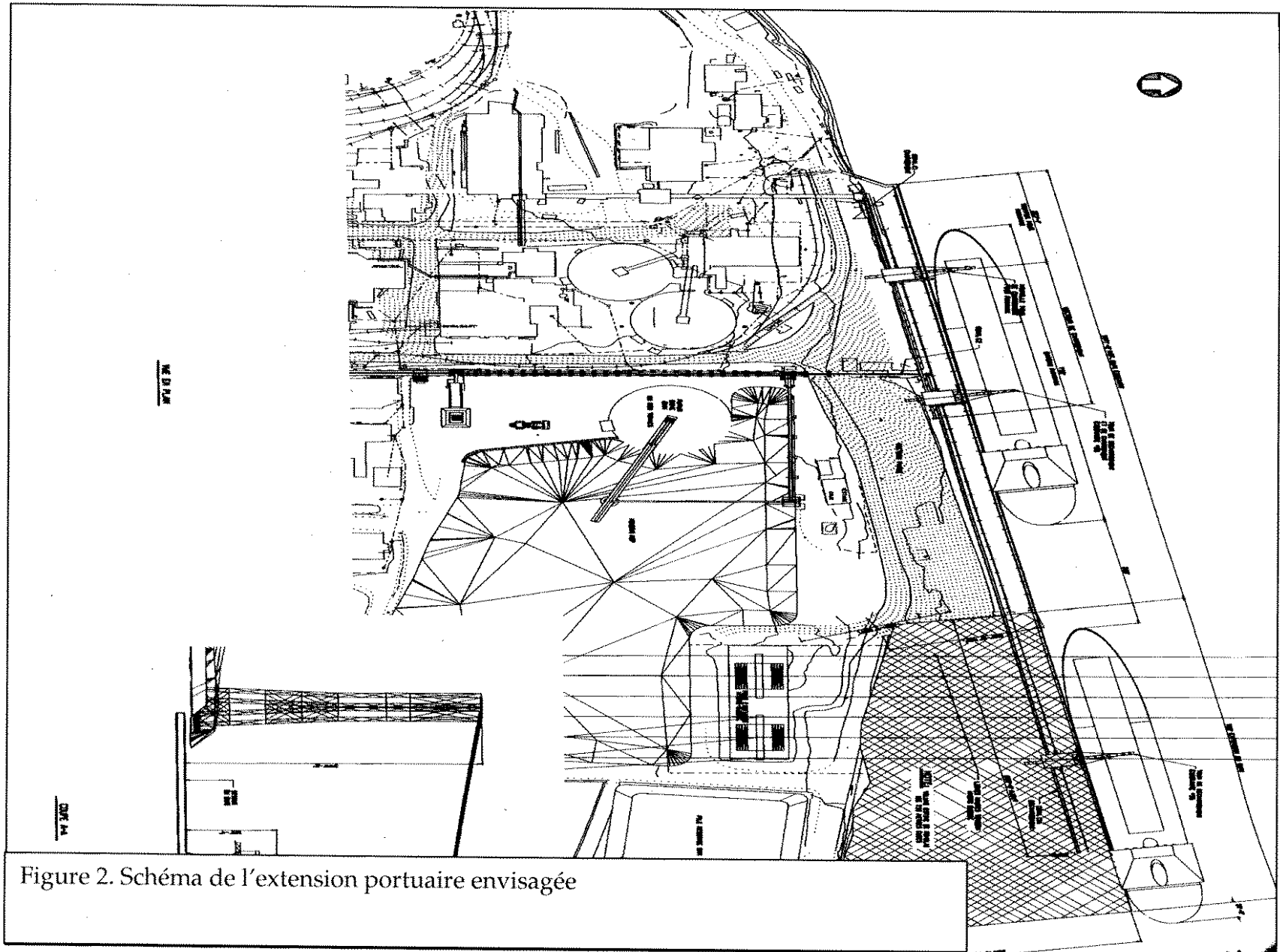


Figure 2. Schéma de l'extension portuaire envisagée

Source: Hatch Dessin No. 318354-SK-M-318. 16-11-2005

## **8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet**

La zone littorale sur la rive sud du Saint-Laurent au niveau de Sorel-Tracy est principalement dédiée à des usages industriels et portuaires qui sont au coeur de l'activité socio-économique de Sorel-Tracy depuis plusieurs décennies. La fonction résidentielle de la région se concentre à l'ouest du site de QIT vers le secteur de Tracy et à l'est, vers la municipalité de Saint-Joseph-de-Sorel. Aucune prise d'eau potable, ni aucun site patrimonial culturel n'est présent dans la zone d'influence des travaux. Plusieurs activités récréatives importantes de la région se déroulent dans le milieu fluvial. Celles-ci incluent des activités nautiques, la pêche et la chasse. La circulation nautique est intense du mois de juin jusqu'au mois d'octobre et la chasse et pêche se pratiquent du printemps jusqu'en octobre, principalement en aval des installations portuaires de la compagnie, dans les îles de Sorel et dans le lac Saint-Pierre.

Le milieu riverain au site de l'extension prévue est constitué d'une berge sablonneuse et graveleuse sur laquelle on retrouve, à environ 150 mètres à l'est du quai actuel, un petit herbier peu dense composé de quenouilles (*Typha* sp.), de roseaux (*Phragmites* sp.) et de scirpes (*Scirpus* sp.) à faible densité. Il s'agit d'un herbier submergé comprenant une zone émergente qui occupe une longueur de près de 110 mètres, atteignant par endroits une largeur entre 5 et 20 mètres, pour une superficie d'environ 16 500 m<sup>2</sup>. Sa profondeur maximale semble atteindre 3 m.. Selon des résultats publiés en 1996 et provenant de relevés effectués en 1991, cet herbier aurait un faible potentiel faunique, mais il est susceptible d'être utilisé par la faune semi-aquatique (Rat musqué, Grand héron, canards barboteurs). De plus, les oiseaux limicoles peuvent utiliser la rive sableuse.

Aucune des espèces à statut précaire recensées par le Québec (menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées) n'a été recensée lors des études antérieures sur le site. L'herbier aquatique, de taille relativement petite, n'apparaît pas sur les cartes produites par Environnement Canada en 2002 ni dans les années antérieures (Environnement Canada, <http://www.qc.ec.gc.ca/geo/>). Les données du système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP) du ministère des Pêches et Océans Canada, ne font quant à elles état que de plusieurs herbiers aquatiques le long de la rive sud de plusieurs îles de l'archipel Berthier-Sorel et le plus rapproché de ces herbiers se localise à environ 1 km au nord du quai de QIT.

Des vues aériennes du site sont présentées à l'annexe A.

## **9. Principaux impacts appréhendés**

Le prolongement du quai et le remblayage de la zone d'arrière-quai modifieront de façon permanente le milieu à l'endroit des travaux. Une berge et un milieu aquatique naturels seront remplacés par une aire dédiée à des activités industrielles et qui n'aura aucun potentiel faunique ni floristique. Par contre, l'ampleur de cet impact est limitée par la valeur écologique relativement faible des milieux naturels en question. Cette artificialisation de la rive causera aussi un impact sur l'aspect visuel du paysage.

L'extension significative d'une structure portuaire telle que celle qui est prévue peut entraîner des modifications sensibles aux conditions hydrodynamiques locales, ce qui peut se traduire par



des effets sur le régime hydrologique et sur les phénomènes de sédimentation et d'érosion. À première vue, les conditions ne devraient pas être modifiées de façon drastique et il est permis de croire que les effets sur le milieu physique seront relativement peu importants. Une étude hydrosédimentologique détaillée faisant intervenir une modélisation des conditions futures permettra cependant de statuer sur ce point et de proposer, le cas échéant, des mesures aptes à atténuer les effets jugés indésirables.

Les activités de la phase de construction du projet auront divers impacts sur le milieu. Ces impacts, qui seront tous temporaires, incluent :

- Un impact possible sur le milieu sonore, qui sera fonction du type de structure mis en place;
- une augmentation de l'achalandage des routes par des camions transportant les matériaux de construction et de remblayage;
- des retombées économiques positives pour la région (main d'oeuvre, achat des matériaux de construction).

L'exploitation des nouvelles structures portuaires aura aussi des impacts sur le milieu :

- une augmentation du trafic maritime (qui est la raison d'être du projet) et donc des risques d'accidents ;
- une augmentation et un léger déplacement des activités portuaires vers l'est de la propriété industrielle.

## **10. Calendrier de réalisation du projet**

Il est prévu de réaliser les travaux d'agrandissement des installations portuaires à partir de la mi-2007 advenant la tenue d'audiences publiques à l'hiver 2006-2007. Ce calendrier implique actuellement un dépôt auprès du MDDEP du rapport d'étude d'impact au printemps 2006, le dépôt en août 2006 d'un addenda présentant les études complémentaires qui ne peuvent être réalisées qu'au printemps ou en été (relevés floristique et faunique), et le dépôt des réponses aux questions du MDDEP en novembre 2006.

## **11. Phases ultérieures et projets connexes**

Pour maintenir la profondeur nominale de ses installations actuelles et ainsi assurer la sécurité des navires, QIT réalise annuellement des dragages d'entretien. Ceux-ci ont fait l'objet d'un programme décennal de dragage d'entretien de 1995 à 2005. Une demande pour un nouveau programme décennal couvrant 2006 à 2016 est en cours et, à cet effet, une étude d'impact sur l'environnement a été déposée au MDDEP en août 2005. Cette demande devra être révisée pour tenir compte des nouvelles activités portuaires.

## 12. Modalités de consultation du public

Il est actuellement prévu que des rencontres et des échanges auront lieu avec les principaux intervenants locaux concernant ce projet, tout au long de la phase de réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement afin d'intégrer les préoccupations de la communauté à l'étude des impacts environnementaux.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 15 février 2006



---

Dominique Beaudry, Directrice - Environnement

Annexe A Dossier photographique



Photo 1. Photographie aérienne des installations de QIT à Sorel-Tracy avec la délimitation approximative de l'aire visée par le projet d'extension.



Photo 2. Vue du quai de QIT (avec la limite approximative de l'extension projetée)



Photo 3. Vue de la partie est de la propriété de QIT (avec la limite approximative de l'extension projetée)